

Item 7a6 – List A by Mali (FR)

Déclaration de la République du Mali au nom du Groupe Africain (Liste A)

Point 7a de l'ordre du jour : Plan stratégique de pays – Sierra Leone (2026-2030)

Deuxième session ordinaire du Conseil d'administration du PAM Rome, 19 novembre 2025

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe Africain (Liste A) concernant le Plan stratégique de pays pour la Sierra Leone pour la période 2026-2030.

Le Groupe Africain remercie le Secrétariat du PAM et le Gouvernement de la Sierra Leone pour la préparation de ce document stratégique clair, complet et pertinent.

Nous nous félicitons de la démarche consultative qui a présidé à son élaboration, garantissant un alignement solide avec les priorités nationales et les cadres de coopération des Nations Unies.

Madame la Présidente,

Le Groupe Africain soutient pleinement ce Plan stratégique de pays, qui répond de manière adéquate aux défis complexes auxquels la Sierra Leone est confrontée. Les problématiques centrales qu'il aborde, à savoir l'insécurité alimentaire chronique, la résilience face aux chocs économiques et climatiques, et l'impérieuse nécessité de renforcer le capital humain, font écho aux réalités de nombreux pays du continent, particulièrement en Afrique de l'Ouest.

Nous tenons à saluer et à encourager l'engagement exceptionnel du Gouvernement sierra-léonais, qui a placé la sécurité alimentaire et la souveraineté agricole au cœur de son agenda national à travers l'ambitieuse

stratégie "**Feed Salone**". L'augmentation significative de l'allocation budgétaire au secteur agricole, visant à atteindre l'objectif de 10 % fixé par la **Déclaration de Malabo**, est un exemple remarquable de leadership et d'appropriation nationale. C'est une voie que le Groupe Africain encourage vivement, car elle constitue le fondement d'une transformation durable des systèmes alimentaires.

Le Groupe Africain se félicite particulièrement de l'articulation du Plan stratégique autour de trois effets directs qui sont au cœur de nos priorités communes :

1. **L'alimentation scolaire basée sur la production locale (Effet direct 2) :**
Nous considérons cette approche comme l'une des plus vertueuses. Elle permet non seulement d'améliorer la nutrition et l'éducation de nos enfants, mais aussi de créer des marchés stables et prévisibles pour les petits exploitants agricoles, stimulant ainsi les économies locales. C'est un modèle de développement intégré que nous soutenons sans réserve.
2. **Le renforcement de la résilience des moyens d'existence (Effet direct 3) :** L'accent mis sur les femmes et les jeunes est essentiel. Dans une région où la population est majoritairement jeune et où les femmes sont le pilier de l'agriculture, investir dans leur émancipation économique et leurs compétences est la clé pour briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté et de la faim.
3. **L'alignement sur les stratégies nationales :** Ce Plan stratégique de pays vient en appui à une vision nationale forte. Cette posture d'accompagnement et de renforcement des capacités nationales est, pour le Groupe Africain, la condition sine qua non d'un partenariat efficace et respectueux.

Madame la Présidente,

En tant que pays du Sahel, le Mali partage avec la Sierra Leone de nombreux défis liés à la sécurité alimentaire et à la résilience climatique. Nous croyons fermement au potentiel de la coopération Sud-Sud et au partage d'expériences pour accélérer nos progrès mutuels. L'engagement de la Sierra Leone sur la voie de la transformation agricole est une source d'inspiration.

Pour conclure, le Groupe Africain approuve le Plan stratégique de pays pour la Sierra Leone (2026-2030).

Nous sommes convaincus que ce plan, mis en œuvre en partenariat étroit avec le Gouvernement et le peuple de la Sierra Leone, contribuera de manière significative à l'atteinte de l'Objectif de développement durable n°2 dans le pays.

Je vous remercie.